

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Berthierville tenue le 5 février 2018 à 19h30 à laquelle sont présents Madame la conseillère Isabelle Fontaine et Messieurs les conseillers Denis Darveau, Sylvain Destrempe, Claude Frappier, Denis Perreault et Alec Turcotte formant quorum sous la présidence de la mairesse Suzanne Nantel.

Est également présente, M<sup>me</sup> Sylvie Dubois, directrice générale adjointe, trésorière et greffière adjointe.

---

**A) CONSTATATION DU QUORUM**

Madame la mairesse constate qu'il y a quorum.

**B) INSTANT DE RÉFLEXION ET ALLOCUTION DE LA MAIRESSE**

Madame la mairesse invite les citoyens à un instant de réflexion.

2018-02-019

**C) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT que le projet d'ordre du jour se décrit comme suit:

- A) Constatation du quorum**
- B) Instant de réflexion et allocution de la mairesse**
- C) Adoption de l'ordre du jour**
- D) Adoption du procès-verbal**
  - D.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 janvier 2018
- E) Présentation des comptes et du registre des chèques**
- F) Engagement de crédits (dépenses)**
- G) Présentation de l'état des activités de fonctionnement**
- H) Résolutions d'intérêt général**
  - H.1 Fourniture de services reliés à l'entretien des espaces verts / Appel d'offres sur invitation
  - H.2 Chambre de Commerce – Tournoi de hockey / DÉFI ENTREPRISE
  - H.3 Première de classe en persévérance scolaire
  - H.4 Nomination de la directrice générale et greffière / Engagement
  - H.5 Recrutement d'un trésorier, directeur général adjoint et greffier adjoint
  - H.6 Recrutement d'un trésorier, directeur général adjoint et greffier adjoint / Nomination du comité de sélection
  - H.7 Période de validité des licences de chiens et chats
  - H.8 Entente intermunicipale relative au partage des ressources humaines en communication / Autorisation de signature
  - H.9 Fourniture de services reliés au balayage mécanique des rues / Appel d'offres sur invitation
  - H.10 Entente d'échange de terrains de soccer avec la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier
- I) Dépôt de documents**
- J) Rapport des services**
- K) Avis de motion**
  - K.1 Avis de motion**  
Projet de règlement de modification au règlement de zonage numéro 748 concernant l'abattage et la conservation des arbres
  - K.2 Avis de motion**  
Projet de règlement de modification au règlement de zonage numéro 748 relatif à la révision des zones où sont autorisés les lieux de culte
  - K.3 Avis de motion**  
Projet de règlement de modification au règlement de zonage numéro 748 concernant les clôtures, murs et haies pour les zones où une grille d'usage prédominance industrielle
- L) Adoption de règlements**
  - L.1 Adoption du règlement 919-3**  
Règlement relatif au code d'éthique et de déontologie des Élus de la Ville de Berthierville

- L.2 **Adoption du règlement 917-14**  
Règlement modifiant le règlement 917-13, et ses amendements, relatif au stationnement et à la circulation
- L.3 **Adoption du règlement 748-192**  
Projet de règlement de modification au règlement de zonage numéro 748 relatif à la modification des usages et normes de la zone 4-P-51
- L.4 **Adoption du premier projet de règlement 748-186**  
Projet de règlement de modification au règlement de zonage numéro 748 concernant l'abattage et la conservation des arbres
- L.5 **Adoption du premier projet de règlement 748-188**  
Projet de règlement de modification au règlement de zonage numéro 748 relatif à la révision des zones où sont autorisés les lieux de culte
- L.6 **Adoption du premier projet de règlement 748-193**  
Projet de règlement de modification au règlement de zonage numéro 748 concernant les clôtures, murs et haies pour les zones où une grille d'usage prédominance industrielle

**EN CONSÉQUENCE:**

Il est proposé par M. le conseiller Claude Frappier,  
Appuyé par M. le conseiller Denis Darveau,

**ET RÉSOLU:**

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté avec l'ajout des points suivants sous l'item « Affaires nouvelles » :

- M.1 Tarification pour les non-résidents / Activité de soccer extérieur 2018
- M.2 Programme d'infrastructures Québec – Municipalités, sous-volet 1.5 / Demande d'aide financière

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**D) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

2018-02-020

**D.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 JANVIER 2018**

CONSIDÉRANT que copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 janvier 2018 a été préalablement remise aux membres du conseil municipal et qu'ils reconnaissent en avoir pris connaissance;

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par M. le conseiller Claude Frappier,  
Appuyé par M. le conseiller Alec Turcotte,

**ET RÉSOLU :**

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 janvier 2018, tel que déposé.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2018-02-021

**E) PRÉSENTATION DES COMPTES ET DU REGISTRE DES CHÈQUES**

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de procéder au paiement de diverses dépenses reliées au fonctionnement des services municipaux;

**EN CONSÉQUENCE:**

Il est proposé par M. le conseiller Claude Frappier,  
Appuyé par M. le conseiller Denis Darveau,

**ET RÉSOLU:**

D'entériner le paiement des dépenses détaillées dans le « Journal des achats – Périodes 2017-12 et 2018-01 » préparé et déposé par la trésorière, M<sup>me</sup> Sylvie Dubois, totalisant la somme 368 936,22 \$.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2018-02-022

**F) ENGAGEMENT DE CRÉDITS (DÉPENSES)**

CONSIDÉRANT que dans le cours normal des opérations et de l'administration de la Ville, il y a lieu de procéder à l'acquisition de certains biens et services;

CONSIDÉRANT que la liste intitulée « Journal des achats en lot – Période 2018-01 » représente les dépenses encourues en janvier 2018 et qu'il y a lieu de la faire approuver par le conseil;

**EN CONSÉQUENCE:**

Il est proposé par M. le conseiller Claude Frappier,  
Appuyé par M. le conseiller Denis Darveau,

**ET RÉSOLU:**

D'autoriser le paiement des dépenses effectuées en janvier 2018 suivant le « Journal des achats en lot » préparé par la trésorière, M<sup>me</sup> Sylvie Dubois, et déposé sur la table du conseil, totalisant une somme de 116 776,55 \$.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**G) PRÉSENTATION DE L'ÉTAT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT**

Les membres du conseil attestent du dépôt de l'état des activités de fonctionnement au 30 janvier 2018 déposé par le service de la trésorerie.

**H) RÉOLUTIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL**

2018-02-023

**H.1 FOURNITURE DE SERVICES RELIÉS À L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS / APPEL D'OFFRES SUR INVITATION**

CONSIDÉRANT que le conseil municipal souhaite confier l'entretien de ses espaces verts au secteur privé;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil municipal ont discuté de ce dossier lors du comité de travail tenu le 22 janvier 2018;

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par M. le conseiller Denis Darveau,  
Appuyé par M. le conseiller Claude Frappier,

5 février 2018

**ET RÉSOLU :**

QUE la Ville de Berthierville demande des soumissions par voie d'invitation écrite relativement à l'entretien de ses espaces verts.

QUE les soumissionnaires invités soient ceux apparaissant au document annexé à la présente résolution.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2018-02-024

**H.2 CHAMBRE DE COMMERCE – TOURNOI DE HOCKEY / DÉFI ENTREPRISE**

CONSIDÉRANT la tenue du tournoi de hockey « LE DÉFI ENTREPRISE 2018 » organisé par la Chambre de Commerce et D'Industrie Berthier / D'Autray qui se tiendra du 15 au 18 mars 2018;

CONSIDÉRANT la demande de la Chambre de Commerce datée du 10 janvier 2018;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil municipal ont pris connaissance de ce dossier lors du comité de travail tenu le 22 janvier 2018;

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par M<sup>me</sup> la conseillère Isabelle Fontaine,  
Appuyé par M. le conseiller Denis Darveau,

**ET RÉSOLU :**

D'accorder gratuitement quatre (4) heures de location de glace à la Chambre de Commerce et D'Industrie Berthier / D'Autray ainsi que l'utilisation gratuite de la salle Desrosiers pour la tenue du tournoi de hockey « LE DÉFI ENTREPRISE 2018 » qui aura lieu du 15 au 18 mars 2018.

Il est également résolu d'autoriser l'installation temporaire de commandite sur les bandes, l'utilisation du tapis rouge pour la mise en jeu protocolaire ainsi que de la salle Desrosiers.

D'autoriser la Chambre de Commerce et d'Industrie Berthier / D'Autray à faire une demande de permis pour la vente de boissons alcoolisées durant le tournoi.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2018-02-025

**H.3 PREMIÈRE DE CLASSE EN PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE**

CONSIDÉRANT que depuis près de 10 ans, le CREVALE a réussi, grâce à ses actions, à l'engagement de ses partenaires et à la multiplication des initiatives des membres de la communauté, à mobiliser les Lanaudois à l'égard de la persévérance scolaire, et que des gains ont été enregistrés;

CONSIDÉRANT que Lanaudière est la troisième région du Québec quant aux gains entre les cohortes de 1998 et 2007 pour les taux de diplomation et de qualifications après sept ans au secondaire;

CONSIDÉRANT que malgré une augmentation portant son taux de diplomation au secondaire à 68,2 %, Lanaudière se classe parmi les cinq régions administratives du Québec ayant les plus faibles taux de diplomation;

5 février 2018

CONSIDÉRANT qu'un jeune qui possède un diplôme d'études secondaires gagne annuellement 15 000 dollars de plus qu'un décrocheur. Sa contribution à l'économie de son milieu est donc plus grande, il coûte moins cher en sécurité civile et en soins de santé et il participe davantage à la vie citoyenne (il vote, donne du sang, fait du bénévolat, etc.);

CONSIDÉRANT que le décrochage scolaire au secondaire a des impacts négatifs importants sur l'économie de la municipalité et de la région, lesquels sont évalués à 1,9 milliard de dollars annuellement à l'échelle du Québec;

CONSIDÉRANT que la persévérance scolaire est l'affaire de tous; l'école a besoin de notre appui et notre municipalité a aussi un rôle à jouer pour favoriser la persévérance scolaire de ses jeunes citoyens;

CONSIDÉRANT que les *Journées de la persévérance scolaire* sont un temps fort de l'année pour unir nos forces, encourager les jeunes et rappeler, par le biais de diverses activités, que l'éducation doit demeurer une priorité dans Lanaudière;

CONSIDÉRANT que la lecture et l'écriture sont nécessaires à l'apprentissage de toutes les matières scolaires et que c'est en éveillant tôt les enfants au monde de l'écrit qu'on obtient les meilleures chances d'en faire un jour de bons lecteurs;

CONSIDÉRANT que l'accompagnement parental joue un rôle de taille dans la persévérance des jeunes et se vit au quotidien, de diverses manières;

#### EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M<sup>me</sup> la conseillère Isabelle Fontaine,  
Appuyé par M. le conseiller Denis Perreault,

#### ET RÉSOLU :

De reconnaître la persévérance scolaire comme une priorité et un enjeu important pour le développement de notre municipalité. Pour ce faire, nous nous engageons à participer aux *Journées de la persévérance scolaire 2018* et à relever le défi de « Municipalité première de classe 2018 ».

- Démontrer notre adhésion aux *Journées de la persévérance scolaire*, qui auront lieu du 12 au 16 février 2018, en portant le ruban vert et blanc et en installant des affiches dans les divers édifices municipaux fréquentés par la population;
- Offre d'activités de loisir pour encourager l'activité physique chez les jeunes;
- Promotion des *Journées de la persévérance scolaire* sur le site Web de la Ville;
- Diffusion de messages félicitant les nouveaux diplômés de Berthierville sur le site Web de la Ville;
- Collaboration avec les écoles du milieu;
- Reconnaître l'importance de la lecture dans la réussite scolaire en mettant sur pied des activités d'éveil à la lecture et à l'écriture destinées aux enfants et à leurs parents à la bibliothèque municipale ( participation au programme « Une naissance, un livre », heure du conte).

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2018-02-026

**H.4 NOMINATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE / ENGAGEMENT**

CONSIDÉRANT le dépôt d'une lettre datée du 28 décembre 2017 provenant de Monsieur Lincoln Le Breton informant qu'il quittera ses fonctions de directeur général et greffier à compter du 1<sup>er</sup> juin 2018 en raison de son départ à la retraite;

CONSIDÉRANT que Madame Sylvie Dubois, trésorière, directrice générale adjointe et greffière adjointe, est à l'emploi de la Ville de Berthierville depuis mars 2008;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge qu'il est opportun de procéder à l'engagement de Madame Sylvie Dubois à titre de directrice générale et greffière de la Ville de Berthierville;

**EN CONSÉQUENCE:**

Il est proposé par M. le conseiller Claude Frappier,  
Appuyé par M. le conseiller Denis Darveau,

**ET RÉSOLU:**

De procéder à la nomination de Madame Sylvie Dubois au poste de directrice générale et greffière de la Ville de Berthierville selon les termes et conditions stipulés au contrat à durée déterminée de 60 mois débutant le 1<sup>er</sup> juin 2018 tel que convenu entre les parties.

D'autoriser la mairesse à signer, pour et au nom de la Ville de Berthierville, ledit contrat d'engagement.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2018-02-027

**H.5 RECRUTEMENT D'UN TRÉSORIER, DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT ET GREFFIER ADJOINT**

CONSIDÉRANT que suite à la nomination de Madame Sylvie Dubois comme directrice générale et greffière, son poste actuel deviendra vacant;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a discuté de ce dossier lors de comités de travail;

CONSIDÉRANT l'offre de service du Carrefour du capital humain du 9 janvier 2018;

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par M. le conseiller Claude Frappier,  
Appuyé par M. le conseiller Alec Turcotte,

**ET RÉSOLU :**

D'accepter l'offre de service du Carrefour du capital humain datée du 9 janvier 2018 relativement à l'embauche d'un trésorier, directeur général adjoint et greffier adjoint.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2018-02-028

**H.6 RECRUTEMENT D'UN TRÉSORIER, DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT ET GREFFIER ADJOINT / NOMINATION DU COMITÉ DE SÉLECTION**

CONSIDÉRANT le processus de recrutement d'un trésorier, directeur général adjoint et greffier adjoint;

CONSIDÉRANT la nécessité de nommer un comité de sélection;

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par M. le conseiller Claude Frappier,  
Appuyé par M. le conseiller Alec Turcotte,

**ET RÉSOLU :**

De nommer les personnes suivantes sur le comité de sélection, à savoir :

- M<sup>me</sup> Suzanne Nantel, mairesse
- M<sup>me</sup> Sylvie Dubois, trésorière, directrice générale adjointe et greffière adjointe
- M<sup>me</sup> Marilyn Arseneau, conseillère en gestion des ressources humaines au Carrefour du capital humain

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2018-02-029

**H.7 PÉRIODE DE VALIDITÉ DES LICENCES DE CHIENS ET CHATS**

CONSIDÉRANT le contrat entre l'Inspecteur Canin inc. et la Ville de Berthierville;

CONSIDÉRANT le règlement 867-5 relativement au contrôle animalier;

CONSIDÉRANT, notamment les articles 3.6 et 4.3 dudit règlement;

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par M. le conseiller Alec Turcotte,  
Appuyé par M. le conseiller Denis Darveau,

**ET RÉSOLU :**

QUE la période de validité des licences de chiens et chats soit d'une année soit du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2018-02-030

**H.8 ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE AU PARTAGE DES RESSOURCES HUMAINES EN COMMUNICATION / AUTORISATION DE SIGNATURE**

CONSIDÉRANT que M. Daniel Brazeau, directeur du service incendie de la MRC de D'Autray a sensibilisé le conseil municipal de la Ville de Berthierville à l'importance d'avoir une entente de partenariat relative au partage des ressources humaines en communication;

CONSIDÉRANT le projet d'entente de partenariat relative au partage des ressources humaines en communication déposé;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil municipal ont discuté de ce dossier lors du comité de travail tenu le 29 janvier 2018;

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par M<sup>me</sup> la conseillère Isabelle Fontaine,  
Appuyé par M. le conseiller Sylvain Destrempe,

**ET RÉSOLU :**

D'autoriser la mairesse et le directeur général et greffier à signer, pour et au nom de la Ville de Berthierville, le projet d'entente intermunicipale relative au partage des ressources humaines en communication déposé.

5 février 2018

La présente résolution abroge la résolution 2017-04-099.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2018-02-031

**H.9 FOURNITURE DE SERVICES RELIÉS AU BALAYAGE MÉCANIQUE DES RUES / APPEL D'OFFRES SUR INVITATION**

CONSIDÉRANT que le conseil municipal souhaite confier le balayage mécanique des rues au secteur privé;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil municipal ont discuté de ce dossier lors du comité de travail tenu le 29 janvier 2018;

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par M. le conseiller Denis Darveau,  
Appuyé par M<sup>me</sup> la conseillère Isabelle Fontaine,

**ET RÉSOLU :**

De demander des soumissions par voie d'invitation écrite relativement à la fourniture de services reliés au balayage mécanique des rues.

D'inviter les soumissionnaires énumérés à la liste annexée à la présente résolution.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2018-02-032

**H.10 ENTENTE D'ÉCHANGE DE TERRAINS DE SOCCER AVEC LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-GENEVIÈVE-DE-BERTHIER / RENOUVELLEMENT**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier possède un terrain de soccer et désire que celui-ci soit utilisé par les jeunes de sa municipalité ainsi que ceux provenant de l'Association de soccer de Berthier et qu'en échange, la Ville de Berthierville n'impose pas de tarif supplémentaire aux participants de Sainte-Geneviève-de-Berthier qui désirent faire partie de ladite Association;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier s'engage à fournir et entretenir un terrain sécuritaire répondant aux normes en vigueur ainsi que de rendre accessibles les installations sanitaires;

CONSIDÉRANT que Madame Majolaine Plante, représentante de l'Association de soccer, confirme dans son courriel daté du 4 février 2018 le besoin d'utiliser le terrain de soccer à 9 de la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier;

CONSIDÉRANT qu'il est à l'avantage de la population des deux municipalités d'accepter cette entente;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil municipal ont pris connaissance de ce dossier lors du comité de travail tenu le 29 janvier 2018;

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par M. le conseiller Sylvain Destrempe,  
Appuyé par M. le conseiller Alec Turcotte,

**ET RÉSOLU :**

De renouveler l'entente d'échange de terrains de soccer avec la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier;



5 février 2018

D'autoriser l'Association de soccer de Berthier d'accepter l'inscription des jeunes provenant de la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier aux mêmes tarifs que les utilisateurs de Berthierville pour la saison 2018;

D'accepter que l'Association de soccer de Berthier prenne entente avec les représentants de la Ville de Berthierville et de la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier afin de planifier les horaires d'utilisation des terrains pour la saison 2018.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**I) DÉPÔT DE DOCUMENTS**

- **Aucun dépôt de documents pour la séance ordinaire du 5 février 2018**

**J) RAPPORT DES SERVICES**

Madame la mairesse fait état du dépôt des rapports de services suivants :

- Rapport de pesées des déchets domestiques et de la collecte sélective du mois de janvier 2018
- Rapport du service de l'urbanisme pour le mois de janvier 2018
- Rapport d'activités de la Mairesse pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 janvier 2018

**K) AVIS DE MOTION**

2018-02-033

**K.1 AVIS DE MOTION**

**Projet de règlement de modification au règlement de zonage numéro 748 concernant l'abattage et la conservation des arbres**

Monsieur le conseiller Sylvain Destrempe donne un avis de motion de la présentation, lors d'une séance subséquente du Conseil, d'un projet de règlement de modification au règlement de zonage numéro 748 intitulé « Règlement de zonage de la Ville de Berthierville » dont l'effet est de modifier les dispositions réglementaires concernant l'abattage et la conservation des arbres.

Un projet de règlement est présenté séance tenante.

2018-02-034

**K.2 AVIS DE MOTION**

**Projet de règlement de modification au règlement de zonage numéro 748 relatif à la révision des zones où sont autorisés les lieux de culte**

Monsieur le conseiller Sylvain Destrempe donne un avis de motion de la présentation, lors d'une séance subséquente du Conseil, d'un projet de règlement de modification au règlement de zonage numéro 748 intitulé « Règlement de zonage de la Ville de Berthierville » dont l'effet est la révision des zones où sont autorisés les lieux de culte. L'usage « culte » correspondant au groupe d'usage « 3100 » serait autorisé dans une nouvelle zone 4-C-67 et abrogé pour les zones 1-C-13, 3-P-12 et 4-C-39.

Un projet de règlement est présenté séance tenante.

2018-02-035            K.3    **AVIS DE MOTION**  
**Projet de règlement de modification au règlement de zonage numéro 748 concernant les clôtures, murs et haies pour les zones où une grille d'usage prédominance industrielle**

Monsieur le conseiller Sylvain Destrempe donne un avis de motion de la présentation, lors d'une séance subséquente du Conseil, d'un projet de règlement de modification au règlement de zonage numéro 748 intitulé « Règlement de zonage de la Ville de Berthierville » dont l'effet est de modifier les dispositions règlementaires concernant les clôtures, murs et haies pour les immeubles dont l'usage est industriel.

Un projet de règlement est présenté séance tenante.

**L)    ADOPTION DE RÈGLEMENTS**

2018-02-036            L.1    **ADOPTION DU RÈGLEMENT 919-3**  
**Règlement relatif au code d'éthique et de déontologie des Élus de la Ville de Berthierville**

CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture publique;

**EN CONSÉQUENCE:**

Il est proposé par M. le conseiller Alec Turcotte,  
Appuyé par M. le conseiller Claude Frappier,

**ET RÉSOLU :**

D'adopter le règlement numéro 919-3 relatif au code d'éthique et de déontologie des Élus de la Ville de Berthierville.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2018-02-037            L.2    **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 917-14**  
**Règlement de modification au règlement numéro 917-13 et ses amendements relatif au stationnement et à la circulation**

CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture publique.

**EN CONSÉQUENCE:**

Il est proposé par M. le conseiller Alec Turcotte,  
Appuyé par M<sup>me</sup> la conseillère Isabelle Fontaine,

**ET RÉSOLU :**

D'adopter le règlement numéro 917-14 modifiant le règlement 917-13 et ses amendements relatif au stationnement et à la circulation.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

- 2018-02-038      L.3      **ADOPTION DU RÈGLEMENT 748-192**  
**Projet de règlement relatif à la modification du règlement de zonage numéro 748 relatif à la modification des usages et normes de la zone 4-P-51**
- CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture publique;
- EN CONSÉQUENCE:**
- Il est proposé par M. le conseiller Sylvain Destrempe,  
Appuyé par M. le conseiller Alec Turcotte,
- ET RÉSOLU :**
- D'adopter le règlement numéro 748-192 relatif à la modification du règlement de zonage numéro 748 dont l'effet est de modifier les usages et normes autorisés dans la zone 4-P-51.
- Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.  
**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**
- 2018-02-039      L.4      **ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 748-186**  
**Projet de règlement de modification au règlement de zonage numéro 748 concernant l'abattage et la conservation des arbres**
- CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture publique;
- EN CONSÉQUENCE:**
- Il est proposé par M. le conseiller Sylvain Destrempe,  
Appuyé par M. le conseiller Denis Darveau,
- ET RÉSOLU :**
- D'adopter le premier projet de règlement numéro 748-186 relatif à la modification du règlement de zonage numéro 748 dont l'effet est de modifier les dispositions réglementaires concernant l'abattage et la conservation des arbres.
- Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.  
**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**
- 2018-02-040      L.5      **ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 748-188**  
**Projet de règlement de modification au règlement de zonage numéro 748 relatif à la révision des zones où sont autorisés les lieux de culte**
- CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture publique;
- EN CONSÉQUENCE:**
- Il est proposé par M. le conseiller Sylvain Destrempe,  
Appuyé par M. le conseiller Denis Darveau,

**ET RÉSOLU :**

D'adopter le premier projet de règlement numéro 748-188 relatif à la modification du règlement de zonage numéro 748 dont l'effet est la révision des zones où sont autorisés les lieux de culte. L'usage « culte » correspondant au groupe d'usage « 3100 » serait autorisé dans une nouvelle zone 4-C-67 et abrogé pour les zones 1-C-13, 3-P-12 et 4-C-39.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2018-02-041

L.6

**ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 748-193**

**Projet de règlement de modification au règlement de zonage numéro 748 concernant les clôtures, murs et haies pour les zones où une grille d'usage prédominance industrielle**

CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture publique;

**EN CONSÉQUENCE:**

Il est proposé par M. le conseiller Sylvain Destrempe,  
Appuyé par M. le conseiller Denis Darveau,

**ET RÉSOLU :**

D'adopter le premier projet de règlement numéro 748-193 relatif à la modification du règlement de zonage numéro 748 dont l'effet est de modifier les dispositions réglementaires concernant les clôtures, murs et haies pour les immeubles dont l'usage est industriel.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

M)

**AFFAIRES NOUVELLES**

2018-02-042

M.1

**TARIFICATION POUR LES NON-RÉSIDENTS / ACTIVITÉ DE SOCCER EXTÉRIEUR 2018**

CONSIDÉRANT l'accès aux non-résidents aux activités de soccer organisés par l'Association de Soccer de Berthier;

CONSIDÉRANT qu'une entente est intervenue avec la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier pour l'utilisation des terrains de soccer situés sur leur territoire;

CONSIDÉRANT que les utilisateurs provenant de l'extérieur de Berthierville et de Sainte-Geneviève-de-Berthier sont soumis à la tarification pour les non-résidents afin de pouvoir participer aux activités de soccer organisées par l'Association de Soccer de Berthier;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil municipal ont pris connaissance de ce dossier lors du comité de travail tenu le 5 février 2018;

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par M. le conseiller Denis Perreault,  
Appuyé par M. le conseiller Sylvain Destrempe,

**ET RÉSOLU :**

D'autoriser la tarification décrite ci-dessous pour les non-résidents de Berthierville et de Sainte-Geneviève-de-Berthier à l'égard de l'activité de soccer extérieur pour l'année 2018 soit :

122,00 \$ - moins de 15 ans

141,00 \$ - 15 ans et plus.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2018-02-043

**M.2 PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES QUÉBEC – MUNICIPALITÉS, SOUS-VOLET 1.5 / DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

CONSIDÉRANT que la Ville de Berthierville désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire pour le projet de réfection des infrastructures d'aqueduc, d'égout sanitaire et de la voirie ainsi que la construction d'un réseau d'égout pluvial pour la rue De Lévis;

CONSIDÉRANT que la Ville de Berthierville a pris connaissance du guide sur les règles et les normes du *Programme* d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM);

CONSIDÉRANT que la Ville a réalisé les mesures prévues dans le cadre de la Stratégie d'économie d'eau potable;

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par M. le conseiller Claude Frappier,  
Appuyé par M. le conseiller Alec Turcotte,

**ET RÉSOLU :**

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil de la Ville de Berthierville autorise la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du volet 1.5 du PIQM relativement au projet de réfection des infrastructures d'aqueduc, d'égout sanitaire et de la voirie ainsi que la construction d'un réseau d'égout pluvial pour la rue De Lévis;

QUE la Ville s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus du projet;

QUE monsieur Lincoln Le Breton, directeur général et greffier, ou son remplaçant soit et est autorisé à signer les documents de demande de subvention relatifs au projet de réfection des infrastructures d'aqueduc, d'égout sanitaire et de la voirie ainsi que la construction d'un réseau d'égout pluvial pour la rue De Lévis dans le cadre du volet 1.5 du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM).

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**N) PÉRIODE DE QUESTIONS**

Madame la mairesse demande aux citoyens s'ils ont des questions.

Des questions sont posées et les membres du conseil donnent les réponses appropriées.

5 février 2018

2018-02-044

O) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT que tous les sujets de l'ordre du jour ont été discutés.

**EN CONSÉQUENCE:**

Il est proposé par M. le conseiller Denis Darveau,  
Appuyé par M. le conseiller Claude Frappier,

**ET RÉSOLU:**

De lever la séance à 20 h 14.

Madame la mairesse Suzanne Nantel demande le vote.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

---

Suzanne Nantel  
Mairesse

---

Sylvie Dubois  
Directrice générale adjointe,  
trésorière et greffière adjointe

*Je, Suzanne Nantel, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le greffier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.*

---

Suzanne Nantel  
Mairesse

## LISTE DES SOUMISSIONNAIRES INVITÉS

Pour la fourniture de services reliés à l'entretien  
des espaces verts

RÉSOLUTION NUMÉRO : 2018-02-023

Les soumissionnaires invités sont :

- Les Terrassements Multi-Paysages inc.
- Dauphin Multi-Services
- Excel Tout enr.
- Pelouse à prix modique inc.

## LISTE DES SOUMISSIONNAIRES INVITÉS

Pour la fourniture de services reliés au balayage mécanique des rues

RÉSOLUTION NUMÉRO : 2018-02-031

Les soumissionnaires invités sont :

- Entretien J. R. Villeneuve
- Groupe Villeneuve inc.
- Balai Le Permanent
- Service de balayage mécanique Trois-Rivières